Intervention d'Alain Lambert,
Ministre délégué au Budget et à la Réforme budgétaire
Groupe professionnel ESSEC Finance Banque et Assurance
mardi 13 mai 2003

Monsieur le président de l'Association des diplômés,
Monsieur le président du Club Finance, banque et assurance,
Mesdames et messieurs,

C'est avec joie que j'ai répondu à l'aimable invitation de *Didier Désert* (président de l'association des Diplômés du groupe Essec) et de *Guillaume Dard* (président du club Finance, Banque et Assurance).

***Plaisir et honneur* de m'exprimer devant des anciens élèves de cette prestigieuse école de commerce, qui a formé plusieurs générations de décideurs et d'acteurs du monde économique.**

Honneur car votre club a *une longue histoire*. De prestigieux intervenants ont déjà répondu à votre appel (J. Chirac, N. Sarkozy, JC. Trichet, M. Pébereau…). Richesse de vos échanges et de vos travaux.

Honneur aussi d'intervenir devant un tel auditoire, réunissant des responsables du secteur de la banque, de la direction financière d'entreprise et de l'assurance.

***Intérêt de ces contacts informels réguliers* entre les grands acteurs de notre économie, aux prises avec la marche du monde des affaires, et des responsables politiques.**

Intérêt renforcé par *la spécificité des valeurs de la grande « communauté » des anciens ESSEC* : humanisme, innovation, ambition et humilité, grande conscience d'une responsabilité dans la société et de l'intérêt général, qui inspire et équilibre la liberté entrepreneuriale.

Je me réjouis donc déjà de pouvoir me prêter avec vous au jeu des questions-réponses. Permettez-moi, auparavant, de tracer, brièvement, les grands traits de notre politique budgétaire, en insistant sur l'action de réforme que nous avons engagée.

1. Une politique budgétaire de rupture pour rétablir le lien de confiance

Deux questions de bon sens pourraient résumer à elles seules l'orientation de notre politique :

- Comment dépasser le climat d'incertitude actuel et les déficits structurels hérités du précédent gouvernement pour restaurer la confiance et assainir nos finances publiques ?

- comment alléger l'impôt des ménages, soutenir la compétitivité de nos entreprises et renforcer l'attractivité du territoire ?

A ces questions, nous apportons des réponses concrètes.

a) une confiance à reconstruire

Plusieurs *graves mensonges* ont porté atteinte au pacte de confiance entre les Français et leurs comptes publics :

-dissimulation de la « cagnotte »

-à l'approche des élections présidentielles, la virtualité du budget (solde corrigé de 40%, soit 13 Md€)

J'ai trop combattu ces errements pour ne pas mettre au cœur de mon action de nouvelles pratiques de gouvernance, reposant sur deux piliers : *transparence et sincérité*. Concrètement :

-prudence dans les hypothèses pour bâtir la loi de finances, confrontées au consensus du marché,
-intégration en temps réel des évolutions économiques,
-publication, à mi-année, d'une prévision d'exécution du budget.

Rétablir la confiance avec les Français passe aussi par *le respect de la parole donnée et des engagements*.

b) des actes plus que des discours

Notre feuille de route était claire et *nous n'avons pas tardé* à la mettre en œuvre

***Insister sur la fiscalité*. Les ménages et les entreprises de notre pays attendent du Gouvernement, sur les cinq prochaines années, un programme d'allègement et de simplification de la fiscalité, pour encourager le travail, l'investissement et l'esprit d'entreprise.**

Nous avons commencé à traduire dans les faits ces priorités d'action :
-nous avons baissé l'impôt sur le revenu et restauré le pouvoir d'achat des Français

> **.Baisse de 5% dès août 2002, amplifiée en 2003 (1 Md€)**
> **.Taux marginal supérieur sous la barre des 50% (1ère fois depuis 1959)**
> **.16 millions de Français ont constaté sur leur avis d'imposition que nous leur avons rendu une partie des fruits de leur travail.**

.Relèvement PPE et convergence des SMIC vers le haut pour les familles les plus modestes

-nous avons allégé les impôts et les charges sur les entreprises

.Allègement de 2,7 milliards

. Suppression, sur trois ans, de la contribution des institutions financières (spécificité bien regrettable au sein de l'Union européenne). Fierté de mettre fin à une réelle discrimination sur les établissements de crédit et les entreprises d'assurance, nuisible à l'emploi dans ce secteur.

-nous avons engagé l'effort de simplification. Alléger l'impôt, c'est aussi le simplifier.

.pour les particuliers, mais aussi les entreprises

.nous poursuivrons la suppression des taxes obsolètes ou au rendement insignifiant

.améliorer la relation entre le contribuable et l'administration (succès de la télédéclaration, interlocuteur fiscal unique pour les entreprises).

-nous avons initié de grands chantiers pour encourager l'emploi et restaurer l'attractivité

.des négociations avec nos partenaires pour obtenir des baisses ciblées de TVA

.des mesures en faveur de l'initiative économique et de la création d'entreprises

.des mesures pour moderniser la fiscalité de l'immobilier

.des mesures pour favoriser une transmission accélérée et plus fluide du patrimoine, afin de dynamiser l'économie.

Ce cap sera maintenu, car il est bon. Beaucoup reste à faire, mais nous ne réussirons pas sans mener à bien l'assainissement structurel de nos finances publiques.

2. Suivre notre cap : la maîtrise durable de la dépense publique, avec des outils rénovés

Après la restauration de la confiance, c'est le 2e chantier de notre politique budgétaire, sans lequel rien n'est possible.

La baisse des prélèvements fiscaux et sociaux ne sera crédible et durable qu'avec l'assainissement de nos finances publiques. C'est une garantie que cette stratégie sera poursuivie.

a) tenir la dépense au nom de la « sagesse budgétaire »

Le niveau excessif de nos dépenses, en France :

.il dépasse de 5 points de PIB la moyenne européenne (soit 1,5 fois l'IR !).

. la France dépense chaque année 17% de plus qu'elle ne gagne

On ne peut plus laisser filer la dépense publique, mais « faire mieux avec moins ».

Dès 2004 : **l'Etat ne dépensera « pas un euro de plus en 2004 » (lettres de cadrage).**

.Le budget va être stabilisé en volume : les dépenses vont augmenter au même rythme que les prix (soit 4 Md€ sur environ 274 Md€ en 2003)

.Ces 4 Md€ seront affectés aux évolutions inéluctables de la dette et des pensions.

.Cette discipline suppose une diminution nette pour certaines dotations, afin de financer nos priorités. Voilà pourquoi nous devons mobiliser les réserves d'économies considérables qui existent en France, à qualité de service inchangé.

b) d'où la nécessité d'une procédure budgétaire rénovée

Pour dégager des économies structurelles, j'ai décidé de m'appuyer sur une procédure budgétaire rénovée, qui doit offrir de vraies marges de manœuvre.

-*La préparation du budget* débute désormais en janvier. J'ai réuni personnellement l'ensemble des ministres afin d'identifier avec eux bien en amont comment réaliser ces économies, en passant au crible les missions et interventions de l'Etat. Ce patient travail d'échenillage de la dépense portera ses fruits dès le PLF pour 2004.

-*La nouvelle Constitution financière* nous aidera à démultiplier les efforts ainsi engagés.

.Fierté de voir se concrétiser ce projet qui a dépassé les clivages partisans.

.Bientôt, les dépenses seront présentées au sein de programmes dotés d'objectifs et d'indicateurs. Les gestionnaires seront responsabilisés sur des enveloppes de crédits fongibles.

.L'Etat se dotera d'une comptabilité moderne. A l'image du droit commun des entreprises, elle éclairera les gestionnaires, les élus et les Français sur les conséquences des choix budgétaires.

.Bref, nous pourrons mesurer en toute transparence l'efficacité des politiques publiques et leurs coûts.

Cette réforme nous invitera à davantage d'exigence et d'ambition dans la réforme de notre administration.

Elle est menée en parallèle avec les autres grands chantiers annoncés d'emblée par le Premier ministre : évolution du système de soins, décentralisation et réforme des retraites.

Et les Français en percevront bientôt les fruits. Telles sont les convictions fortes que je veux vous faire partager, brièvement, ce midi.

Place maintenant au dialogue.